

Responsabilité des paramédicaux à l'hôpital

Compétences visées

- S'approprier les prinicipes de la responsabilité professionnelle.
- Savoir identifier les moments à risque.
- Connaître ses limites de compétence et les risques de dépassements.
- Apprendre à se positionner au sein de l'équipe.



EN RÉSUMÉ

nécessaire travail en équipe difficile l'appréciation des rend responsabilités des uns et des autres. Les paramédicaux se sentent souvent protégés par leur statut en exercant sous l'autorité du médecin ou de leur encadrement. Dans ce contexte il est nécessaire de clarifier le niveau de responsabilité pesant sur chacun à l'aide de la règlementation professionnelle et de nombreux cas de jurisprudence. Les données statistiques permettent de comprendre l'ampleur du phénomène et l'analyse des mises en cause identifie les moments les plus à risque dans son exercice professionnel.

LES PLUS DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expérience.

Une présentation dynamique de l'évolution règlementaire.

Des cas pratiques réels permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.

Des conseils pour la mise en œuvre dans les établissements.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Tous les paramédicaux, dont : Infirmiers, aides-soignants, AP, kinésithérapeutes, manipulateur radio, ASH.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

S'approprier les principes de responsabilité professionnelle des paramédicaux.

Apprendre à identifier les moments à risque dans la prise en charge des patients.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation dynamique basée sur des cas réels.

Analyse d'affaires jugées dont on dégagera des conseils pratiques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Données qualitatives et quantitatives sur la responsabilité des paramédicaux.
- Les principaux reproches formulés contre les paramédicaux.
- Les différentes responsabilités et leurs conditions.
- Leçons à tirer des dernières jurisprudences relatives aux paramédicaux.
- Trucs et astuces pour améliorer sa défense.

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE 3 H 30

TARIF 800€TTC

la demi-journée.



DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la prestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation à l'issue de la formation.

Fiche d'évaluation à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR:

https://www.macsf.fr/nos-produits-services/serviceset-formations-macsf/nos-formations

OU SCANNEZ LE FLASH CODE CI-CONTRE →



CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE **01 71 23 82 00**

E-MAIL

interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIEETS 11922156192

